



Compte rendu du conseil d'école n°1 Maternelle de Nolay fait le jeudi 10 novembre 2022

Maternelle :
0210744V@ac-dijon.fr
Tel : 03.80.21.71.42
Rue Grange Champion
21340 NOLAY

Début du conseil à 18h30

- **Présents :**

- * École maternelle : Mme Peultier (directrice), Mmes Fauvé et Duverger (enseignantes).
- * Représentants de parents d'élèves (RPE): M Bacus, Mmes Roy, Mestre-Vasseur et Boulet
- * Mairies : Mmes Bagou et Nicolas (mairie Nolay), Mme De Maigret (Change)
- * Communauté d'Agglomérations de Beaune : M Roy (Vice président du Service Enfance)

Personnes excusées :

M Vanderstuyf (Inspecteur de l'Éducation Nationale – circonscription de Beaune), Mme Rebouillat (enseignante RASED), Mme Santailier (enseignante décharge de direction), Mme Lemoine (RPE), les maires (et leurs représentants) des autres communes que Nolay et Change qui n'ont pas reçu l'invitation à temps du fait d'un problème informatique et qui étaient retenus par d'autres obligations.

- **Désignation du secrétaire adjoint de séance :**

C'est M Bacus qui aura en charge la vérification du compte rendu qui sera transmis aux parents, aux mairies, à la Communauté d'Agglomérations de Beaune et à l'Inspection.

- **Résultats des élections de représentants de parents d'élèves :**

84 personnes ont voté sur 111 parents d'élèves soit un taux de participation de 75,68 %
Question déjà soulevée l'an passé par le conseil d'école: Quand une seule liste de candidatures est déposée, ne serait-il pas possible d'élire automatiquement cette liste de parents ? Cela éviterait tout le travail fait en amont du scrutin (préparation du matériel de vote, distribution ou envoi,...) mais également le gaspillage de papier qui est par ailleurs contraire au projet d'école et aux programmes de L'Éducation Nationale vis à vis de l'environnement.

- **Organisation pédagogique, rappel des effectifs de cette année et campagne de prévision des effectifs pour la rentrée scolaire de septembre 2023**

L'école accueille cette année 62 élèves répartis de la façon suivante :

- 19 TPS/PS (avec 4 TPS et 15 PS) dans la classe de Mme Peultier Emilie et Mme Santailier Sophie qui décharge Mme Peultier 12 jours dans l'année pour lui permettre de faire son travail administratif.
- 21 PS/MS (avec 3 PS et 18 MS) dans la classe de Mme Fauvé Laurence
- 22 GS dans la classe de Mme Duverger Laëticia

Une campagne de prévision des effectifs pour la rentrée de septembre 2023 a été menée. D'après les informations communiquées par les mairies, 54 élèves sont prévus pour la rentrée prochaine : 1 TPS, 17 PS, 18 MS et 18 GS.

Lors du conseil d'école, les représentants de parents d'élèves et Mme Bagou ont alerté sur le fait qu'il manquait visiblement des enfants sur les listes d'avis de naissance communiquées de certaines communes. Mme Peultier prendra contact avec les mairies concernées afin d'informer au plus vite sa hiérarchie. Mme Peultier insiste sur le fait qu'il est important de lui

communiquer s'il y a des nouvelles familles qui s'installent en cours d'année dans les communes avec des enfants nés en 2021, 2020, 2019 et 2018 afin d'en rendre compte à sa hiérarchie.

- **Rappel du projet d'école – Présentation de la campagne d'évaluation de notre école**

* Le projet d'école a pour objectif principal de former des citoyens écoresponsables mais également de veiller au progrès et au bien-être de tous les élèves.

Cette année :

- dans chaque classe, un travail sur la construction des règles sera mené.

Ces règles dépasseront le cadre de l'école et aborderont les dangers domestiques dans la maison mais aussi les dangers dans la rue pour les GS lors du décroisement de l'après-midi avec Mme Peultier

- des sorties dans Nolay seront menées pour observer la nature mais aussi l'impact de l'homme dessus (ramassage des déchets et tri de ces derniers).

- Mme Santaller qui décharge Mme Peultier abordera avec les TPS, PS et GS les différentes émotions tout au long de l'année à l'aide de sa mascotte Gaston.

- L'équipe enseignante veillera à faire progresser chaque enfant à son rythme, inscrira les progrès de chaque enfant dans un carnet de suivi et travaillera en étroite collaboration avec les partenaires extérieurs qui accompagnent les enfants (CAMPS, orthophoniste, psychomotricien...) si les parents les y autorisent et fournissent les coordonnées nécessaires et si les partenaires acceptent également.

* La campagne d'évaluation des écoles a été présentée à l'aide du diaporama fourni par l'Académie de Dijon et disponible sur le site de l'école. L'objectif premier de cette évaluation sera d'établir le futur projet d'école avec l'ensemble des acteurs. Pour cela, quatre groupes de travail seront menés autour des thèmes suivants :

Groupe 1: Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement

Groupe 2: La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire

Groupe 3: Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école

Groupe 4: L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

Il a été indiqué aux directeurs que seule la commune d'accueil était concernée lors d'une formation, cependant, Mme Peultier pense qu'il serait intéressant de mener la réflexion avec l'ensemble des communes concernées par l'école, aussi, Mme Bagou est invitée à communiquer l'information aux autres communes pour qu'un représentant participe aux groupes de travail.

- **Règlement intérieur de l'école**

Aucune modification n'a été souhaitée. Le règlement intérieur reste donc inchangé à l'unanimité.

- **Sécurité (exercices et PPMS)**

→ L'exercice incendie 2022-2023 n°1 a été fait le 29 septembre 2022. Alarme déclenchée à 10h00 (date et heure connues des enseignants). Il a fallu 2 minutes pour évacuer les locaux, et rassembler tout le monde dans la cour de récréation.

Les numéros d'urgence n'étaient pas placés dans les pochettes d'urgence de l'école car Mme Peultier n'a pas eu le temps de faire les modifications nécessaires suite la demande de vérification de la fiche de renseignements par les familles.

L'équipe enseignante rappelle l'importance de regarder quotidiennement le sac des enfants pour voir s'il y a de nouvelles informations et de retourner les mots complétés (si besoin) et signés rapidement à l'école.

Le PPMS a été envoyé à l'inspection et à la mairie. Ce document a pour objectif de mettre en place une organisation interne à l'établissement afin d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes en cas d'accident majeur, externe à l'établissement. Ce plan définit notamment des lieux de confinement ou de regroupement, les procédures conservatoires

devant être mises en place, et les conseils de gestion de la crise, dans l'attente de l'intervention des secours.

→ Un exercice de confinement sera fait courant novembre. L'objectif sera de rester cachés 2 à 3 minutes sans faire aucun bruit. En amont, un travail en classe sera mené pour aborder la nécessité de se cacher selon les circonstances à partir d'albums de jeunesse, sous forme de jeux...

→ De la même manière, un exercice "Alerte Tempête" sera fait en avril 2023.

- **Suivi des élèves et organisation des APC**

L'équipe enseignante organisera les "rencontres parents-enseignants" courant février-mars pour remettre le carnet de suivi de leur enfant mais tient à préciser qu'elle reste disponible pour répondre aux questions et inquiétudes des parents tout au long de l'année. Elle prendra bien entendu contact avec les parents si cela est nécessaire avant ou après cette rencontre.

Une évaluation en compréhension orale a été effectuée pour presque tous les élèves de MS et GS de l'école sur le temps des APC lors de la première période. Les résultats à cette évaluation et les observations faites depuis le début de l'année par les enseignantes ont permis de sélectionner pour cette deuxième période 9 élèves de GS et 3 élèves de MS qui bénéficieront des APC.

2 élèves ont bénéficié d'un suivi RASED lors de la première période, 5 élèves en bénéficieront cette deuxième période.

- **Coopérative scolaire (rappel de son utilisation et bilan des comptes)**

* A ce jour, il y a 3639,34€ sur le compte de la coopérative.

* Depuis le début de cette année scolaire, 748,43€ ont déjà été dépensés : ingrédients et ustensiles de cuisine, albums, jeux, abonnements, matériel de "bricolage" ou de manipulation.

* L'adhésion et l'assurance à l'OCCE21 (obligatoires) a coûté 159,30€.

* 1245,35€ ont été dépensés sur les 2000€ de subvention accordée par la mairie de Nolay : une caméra de projection et 12 pinces enregistreuses par classe (569,90€), un butaï par classe (219,60€), un écran de projection (276,85€) et une sangle d'équilibre (179€).

L'équipe enseignante remercie M Bacus pour son don d'un deuxième écran de projection et la mairie de Nolay pour l'achat d'un ordinateur portable prévus initialement dans la demande de subvention faite.

* Une facture de 775€ (bus pour la sortie du 8 novembre) et une autre de 348,15 € (spectacle prévu au mois de décembre) seront à payer prochainement.

* L'équipe enseignante remercie la commune d'Aubigny la Ronce pour sa subvention de 200€ du 05/09/2022.

* L'équipe enseignante remercie les familles pour leur don à la coopérative. A ce jour, 390€ ont été récoltés. Mme Peultier rappelle que les dons peuvent être faits tout au long de l'année.

- **Projets, sorties, spectacles, événements passés et en prévision**

L'équipe enseignante rappelle que les photos et vidéos sont publiées sur le site de l'école tout au long de l'année.

* Le vendredi 21 octobre, tous les enfants de l'école ont pu venir déguisés pour fêter en amont Halloween. Ce fut l'occasion de cuisiner et de faire d'étranges dégustations pour les élèves dans la classe de Mme Peultier.

* Les élèves de Mme Fauvé et de Mme Duverger ont fait leur sortie à "La ferme de la Côte d'Or" au parc des expositions de Dijon le mardi 8 novembre. Cette sortie, hormis le coût du transport, était gratuite et a énormément plu aux enfants qui ont fait de nombreuses découvertes, ont dégusté de très nombreux produits et ont participé à plusieurs ateliers très intéressants autour de l'agriculture.

* Le 5 décembre, les élèves pourront assister au spectacle musical "La nouvelle vie des jouets" de François Gillard. C'est une création dans laquelle l'artiste détourne les jouets de leur usage habituel, un spectacle sur le jeu et l'imaginaire.

* Courant décembre ou janvier, les élèves de l'école maternelle enverront aux personnes âgées de la maison de retraite une lettre en rapport avec les jeux et jouets d'antan dans l'espoir qu'elles nous répondent et qu'ainsi débute une correspondance entre ces deux établissements et ces deux générations.

* L'école s'est inscrite au projet créatif et solidaire "un Dessin contre la faim" proposé par l'association "Action contre la faim". Ce projet aura pour objectif de sensibiliser les enfants sur la faim dans le monde mais également sur le développement durable et pour finalité une exposition des travaux des enfants à la fin de l'année scolaire avec un prix d'entrée libre pour les familles. La somme totale des entrées sera reversée à l'association. Cette année, le pays mis à l'honneur sera la Côte d'Ivoire.

* Tout au long de l'année, un travail autour du jardinage sera mené dans la classe de Mme Peultier. Celui-ci a déjà commencé avec la récupération des graines du potimarron et du noyau d'avocat utilisés pour la journée du goût avant les vacances.

* Cette année, chaque classe se rendra à la bibliothèque municipale (deux fois pour la classe de Mme Peultier, trois fois pour les classes de Mme Duverger et Mme Fauvé) afin de découvrir le lieu, se familiariser avec, écouter des histoires signées (langue des signes) et emprunter des albums pour la classe.

- **Remerciements et suivi des demandes de travaux**

Remerciements

* L'équipe enseignante tient à remercier sincèrement les secrétaires de mairie pour l'ensemble des photocopies couleurs demandées ainsi que M Benoît et son équipe pour l'ensemble des travaux menés à l'école (installation des écrans de projection, des étagères dans la bibliothèque de l'école, de la table à langer dans les sanitaires et réparations diverses et variées).

* L'équipe enseignante remercie énormément Mme Segalen de s'être proposée pour couvrir tous les albums achetés avec le plan bibliothèque. Mme Segalen a également proposé son aide pour classer tous les albums de la maternelle après avoir appris que l'école n'aurait finalement pas de service civique cette année. L'équipe enseignante fait un appel aux autres parents volontaires qui souhaiteraient venir aider à l'aménagement de la bibliothèque (en informer la directrice par mail).

* L'équipe enseignante remercie la mairie de Nolay pour la cabane tant attendue dans la cour de récréation. Cette dernière est bien investie par les enfants depuis la rentrée des classes.

Demandes de travaux

* L'équipe éducative et pédagogique souhaiterait avoir de la lumière dans la cave de l'école.

- **Questions et remarques diverses**

Question des parents d'élèves : <<Afin de préparer au mieux les enfants à la prise du bus en autonomie au CP, est il possible d'effectuer une période de transition en fin d'année scolaire de Grande Section en lien avec les parents ?>>

Réponse de l'équipe enseignante : A partir de juin, les élèves de GS qui sont censés prendre le bus seront invités à se diriger vers la porte de classe où une vérification sera faite par un adulte par rapport au planning de bus fourni par les parents. Il est donc indispensable que les parents continuent à bien remplir le planning de bus à temps car un enfant non inscrit sur le planning n'aura pas l'autorisation de prendre le bus et restera à l'école pour des questions de responsabilité. Les parents, de leur côté, devront également préparer leur enfant (à l'aide d'un bracelet par exemple pour les aider sachant que la notion de temps n'est pas toujours acquise en fin de GS).